DÉPÔT LÉGAL, 2e TRIMESTRE 2014
VOLUME 36, NO. 5
MAI 2014

La Chronique

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT
Une petite ville dans une grande forêt

DIMANCHE 1ER JUIN
JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le **dimanche 1er juin 2014 de 9 h 30 à 12 h** au centre communautaire. Ce sera pour vous une opportunité de venir découvrir des gestes simples qui peuvent faire une différence sur la qualité de notre milieu de vie. Des arbres, du compost et des sacs compostables seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost.

NOUVEAU CETTE ANNÉE

En nouveauté cette année, un échange de plantes vivaces est prévu pour 10 h 30. Il suffira d'apporter un plant que vous êtes prêts à échanger avec une autre personne une fois sur place.

COLLECTES DES RDD ET DES TIC

Au même moment, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire jusqu'à 16 h. Ce sera donc le bon moment pour vous départir de vos vieux pots de peinture, d'huile ainsi que de vos livres, télévisions, ordinateurs et vidéos désuets. Pour connaître la liste complète des matières acceptées, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité.

Pour plus de détails et d'informations sur la Journée de l'environnement, veuillez contacter Mme Karine Hubert au 418 849-7141 poste 246.

GALA RECONNAISSANCE 2014, LES ÉTOILES DE LA JACQUES-CARTIER
LES LAC-BEAUPORTOIS À L'HONNEUR

C'est sous la présidence d'honneur de Daniel Gauvin, propriétaire du restaurant Le Batifol et personnalité très impliquée dans notre communauté que s'est déroulée, jeudi 1er mai, la première édition des Étoiles de La Jacques-Cartier. Ce gala organisé conjointement par le CLD et la MRC de La Jacques-Cartier a pour but de souligner et mettre en valeur le travail ainsi que les efforts des gens impliqués dans notre belle région.

Crédit photo: Pascal Ratthé

Sur la photo de gauche à droite : Even McHugh, conseiller municipal, Denis Savard, président de Cité Joie, Andy Groskaufmanis, conseiller municipal, Sylvie Chartier, conseillère municipale, Sylvie Langevin, présidente de la Guilde artistique, Mélanie Grenier, Jeux d'Archets Suzuki, Louise Brunet, mairesse de Lac-Beauport, Guy Glibert, conseiller municipal et Dave Blais-Langlais, athlète en ski acrobatique. En mortaise, Kim Lamarre, athlète en ski acrobatique.

La mairesse Louise Brunet et quatre conseillers municipaux : Andy Groskaufmanis, Even Mc Hugh, Guy Gilbert et Sylvie Chartier ont pris part à cette soirée qui s'est déroulée à Saint-Gabriel-de-Valcartier. C'est avec grande fierté qu'ils ont applaudi les lauréats lac-beauportois qui ont remporté 6 des 13 prix distribués lors de cette soirée.

Parmi les lauréats lac-beauportois :

- ***Jeux d'Archets Suzuki***, dans la catégorie Mise en valeur de la Culture
- ***Cité Joie***, dans la catégorie Organisme à but non lucratif
- ***Mélanie Grenier***, dans la catégorie Personnalité culturelle
- ***Denis Savard***, dans la catégorie Personnalité d'affaires
- ***Kim Lamarre***, dans la catégorie Personnalité féminine
- ***Denis Savard***, dans la catégorie Personnalité masculine

Nos finalistes lac-beauportois :

- ***Sylvie Langevin***, dans la catégorie Personnalité culturelle
- ***Dave Blais-Langlais***, dans la catégorie Personnalité sportive

La Municipalité de Lac-Beauport tient à féliciter tous les lauréats et les finalistes qui contribuent au développement et au rayonnement de notre communauté par leur passion et leur détermination.

MERCI !

À la suite des inondations qui ont fortement touché notre municipalité les 15 et 16 avril derniers, le conseil municipal de Lac-Beauport tient à souligner l'excellent travail accompli par les employés municipaux. Leur dévouement envers les résidents ainsi que leur professionnalisme ont contribué fortement au bon déroulement des opérations afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens et permis des actions rapides en de pareilles circonstances.

Un merci sincère à chacun d'entre vous!

Le conseil municipal

RAPPEL 2E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES : 1ER JUIN 2014

Vous pouvez payer de différentes façons :

- À la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- À la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- Dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence numérique que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 $ seront imposés pour taxes impayées.

Information: 418 849-7141, poste 226

PASSION • DÉTERMINATION • CONCENTRATION ET FORCE

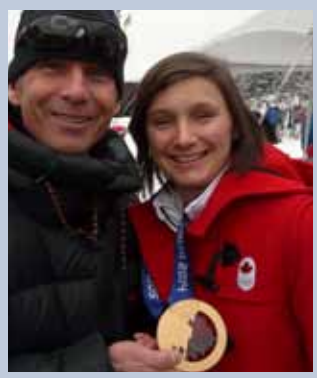

Voilà quatre grandes qualités que Kim Lamarre a démontrées lors de sa brillante performance olympique en slopestyle à Sotchi. Le conseiller municipal Guy Gilbert, responsable du sport, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a profité de l'inauguration de la salle Kimberly-Lamarre pour faire un parallèle entre l'exploit sportif et les valeurs qui le motivent comme élu municipal.

À la suite de cette belle rencontre avec l'athlète du Lac-Beauport, M. Gilbert a ajouté une 5e qualité: SOURIANTE ! Selon Kim, c'est ce qui l'a aidée à passer au travers l'adversité.

La salle du conseil municipal se nomme maintenant la salle Kimberly-Lamarre.

à surveiller :

SOYONS VERTS ! PAGE 3
LA FÊTE DES VOISINS PAGE 4
OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE PAGE 5

RÉSUMÉ SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 MAI 2014

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
Adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2014 totalisant une somme de 556 273,85 $.

Dépôt des états des revenus et dépenses pour le mois d'avril 2014

Autorisation
- Amortissement du fonds de roulement – Acquisition des Sentiers du Moulin.
- Transmission des données 2014 du rôle d'évaluation municipale à la Communauté métropolitaine de Québec CMQ.
- Offre d'un drapeau municipal à Poste Canada.

Autorisation de signature
- Protocole d'entente avec le Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour la gestion du camp de jour la «Feuille verte 2014».
- Entente intermunicipale avec la Ville de Québec relative à la fourniture de service en matière de sports de glace.

Autorisation de dépenses - Engager des dépenses pour réaliser les projets
- Expertise professionnelle – Problème de surface des terrains de tennis.

Adoption
- Règlement d'emprunt 637 – Règlement d'un montant maximum de 35 000 $ ayant pour objet la réalisation de travaux d'aqueduc municipal.
- Règlement d'emprunt 638 – Règlement d'un montant maximum de 125 000 $ ayant pour objet la réalisation de travaux d'égout municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisé en frontage du réseau d'égout.
- Règlement d'emprunt 639 – Règlement d'un montant maximum de 1 656 400 $ ayant pour objet la réalisation des travaux 2014 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2014-2016 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation.
- Règlement général 629-01 – Règlement modifiant le Règlement 629 constituant le comité consultatif en loisirs (CCL).
- Règlement d'emprunt 640 – Règlement d'un montant maximum de 243 900 $ ayant pour objet l'acquisition des biens pour le Service de la protection contre l'incendie prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2014-2016 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation.
- Demande d'étude en vue de la création d'un parc régional.

Autorisation de mandat
- Sécurité des parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux 2014.
- Réparation de pavage.
- Fourniture de matériaux granulaires.
- Récurage et nettoyage des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux.
- Plan fonctionnel technique concernant le garage municipal.
- Achat de matériel divers Service de la protection contre l'incendie.

Engagement
- Préposé au prêt occasionnel.
- Préposé au prêt – étudiant saisonnier 2014.
- Personnel étudiant saisonnier – Postes de sauveteurs et de préposés à l'accueil et aux embarcations.
- Personnel étudiant saisonnier – Postes de préposé – Surveillant de la zone communautaire.

Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

LES SENTIERS DU MOULIN EN DÉMARCHE POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'AFFAIRES

Les membres du conseil d'administration des Sentiers du Moulin Lac-Beauport, en collaboration avec le soutien financier du CLD de La Jacques-Cartier et Emploi Québec, ont décidé de mandater une firme spécialisée dans le but de préparer un plan de redressement pour le centre de plein air. C'est la firme **PLANAM** qui a obtenu ce mandat ayant pour objet : « diagnostic, planification stratégique et plan d'affaires ».

De façon spécifique, la firme verra :

- à effectuer un **diagnostic organisationnel complet** du centre de plein air qui permettra d'obtenir l'état de la situation afin de dégager les pistes de consolidation et développement;
- à réaliser une **planification stratégique**, ce qui veut dire une analyse globale de la situation (diagnostic), l'identification des potentiels, des décisions d'orientation éclairées ainsi qu'un plan d'action et de financement (plan d'affaires);
- de même que la réalisation d'un **plan d'affaires** couvrant les cinq prochaines années afin de mettre en place des assises solides qui assureront la pérennité et le rayonnement des Sentiers du Moulin.

Selon les membres du conseil d'administration, le plan d'affaires est essentiel pour accompagner toute demande d'aide financière pour le développement stratégique du centre de plein air et pour la poursuite de ses opérations sur quatre saisons.

Guy Gilbert, président des Sentiers du Moulin Lac-Beauport
Conseiller municipal, responsable du sport, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

RENOUVELLEMENT ANNUEL DE LICENCES POUR CHIENS
CHANGEMENT IMPORTANT

LES RECENSEURS NE PARCOURRONT PLUS LE TERRITOIRE POUR RENOUVELER LES LICENCES DE CHIENS.

La Municipalité de Lac-Beauport profite de l'arrivée de l'été pour rappeler que la règlementation municipale oblige les propriétaires de chiens à renouveler chaque année la licence de leur animal de compagnie. Le numéro des licences permet d'identifier les animaux perdus afin d'assurer leur retour rapide à la maison. Les fonds provenant de la vente des licences permettent également d'assurer un financement stable à la Société protectrice des animaux de Québec, organisme qui vient en aide aux animaux perdus et abandonnés.

Le requérant d'une licence pour chien doit débourser un montant de 35 $ par chien. Ce montant est indivisible, non transférable et non remboursable.

Vous devez vous procurer une licence en vous présentant à la **mairie au 65, chemin du Tour-du-Lac.**

Groupe Altus
Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique
1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Service Régent B. Inc.
Pompes et puits artésiens
GOULDS WATER TECHNOLOGY a xylem brand
Service
Installation
Vente
Résidentiel et commercial
Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com
Licence RBQ : 2545-5577-56
418 849-5614 www.serviceregent.com

Nouveau
Nouveau
TAXI
Lac Beauport
Coupon gouvernement
Coupons roses
RÉSERVATION
pour aéroport et train
Nous desservons :
Stoneham
Tewkesbury
Lac Delage
418 849-6808

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 26 MAI

Veuillez prendre note que la prochaine collecte des encombrants ménagers aura lieu à partir du 26 mai 2014. Il est important de déposer vos matières en bordure de l'assiette du chemin la veille du début de la collecte, soit le dimanche 25 mai. La collecte se fera sur un ou deux jours, mais la compagnie attitrée ne passera qu'une seule fois dans chaque chemin.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- Électroménagers
- Meubles, accessoires de jardin
- Matelas et sommiers
- Tondeuses, souffleuses (sans le moteur)
- Tapis, couvre-planchers (roulés)
- Branches d'arbres de moins de 1 mètre de long attachées en paquets de 60 cm de diamètre. Maximum 3 paquets par collecte
- Piscines hors-terre, filtres (vides) et pompes de piscine
- Réservoirs (vides et non contaminés) d'au maximum 1 100 litres (250 gallons)

MATIÈRES REFUSÉES :

- Bains, lavabos, douches
- Portes et fenêtres
- Matériaux de construction de rénovation et de démolition
- Pièces de voiture
- Bûches et souches

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE :

Vous avez des plates-bandes ? Vous avez un jardin à la maison ? Vous désirez un gazon en santé ? Toutes de bonnes raisons de faire du compost directement chez vous. Pour cela, il ne suffit qu'à se procurer un composteur domestique que vous installerez dans un coin de la cour arrière.

Pour bien réussir votre compost, alternez entre les matières riches en azote et les matières riches en carbone. De plus, brassez vos résidus afin d'aérer les matières. Cela facilitera le processus de compostage.

Pourquoi faire du compostage domestique ? En plus de réduire les coûts de disposition des matières compostables ou des déchets, vous profiterez d'un produit fini de bonne qualité tout à fait gratuitement. Vous pourrez donc l'utiliser dans vos plates-bandes, vos jardins et sur votre pelouse.

Des composteurs domestiques sont disponibles à la mairie au coût de 50 $ (plus taxes) et dans toutes les bonnes quincailleries.

Matières riches en azote (les matières humides)	Matières riches en carbone (les matières sèches)	Matériaux à ne pas composter et auxquels il faut prêter attention
• restes de fruits • restes de légumes • tontes de gazon fraîches • mauvaises herbes fraîches • fumier mature • coquilles d'œuf • algues	• feuilles d'arbres séchées • plantes mortes et fleurs séchées • paille, foin • sciure de bois, brindilles • café et filtre, sachet de thé • serviette de papier • pâtes alimentaires, pain, riz • écales de noix • noyaux • tissus naturels (lin, laine, cuir, coton, etc. • cheveux • plumes • terre	• mauvaises herbes montées en graines ou rampantes • cendre de bois • chaux • briquettes de BBQ • viandes, poissons, os • huile (gras) • produits laitiers • excréments d'animaux : chat ou chien (peut contenir des pathogènes) • poussière d'aspirateur • feuilles de rhubarbe (la tige peut être compostée) • plantes ou feuillages malades • matériaux contaminés avec des pesticides ou des produits dangereux (ex. le bois traité) • Grande quantité de matériaux détrempés

BERCE DU CAUCASE

La belle saison sera bientôt de retour et la berce du Caucase également. Nous vous rappelons que cette plante est à arrachage obligatoire, tout comme l'herbe à poux et l'herbe à puce. La berce du Caucase, lorsqu'elle est en contact avec la peau et sous la lumière du soleil, peut créer des brûlures importantes. Vous devez donc être très vigilant avec cette plante lorsque vous l'éradiquez.

Des précautions s'imposent :

- Portez des vêtements longs couvrant tout le corps;
- Protégez vos yeux (lunettes, foulard, visière);
- Préférez l'utilisation d'outils manuels, tels un couteau ou une faux, à l'utilisation d'outils à moteur qui auraient tendance à faire éclabousser la sève toxique;
- Une fois l'opération terminée, retirez vos vêtements en les retournant à l'envers. Évitez de les toucher et lavez-les avant de les réutiliser;
- Lavez les outils, les mains et le visage;
- Déposez les résidus de plantes dans des sacs de plastique que vous pourrez **jeter aux ordures** (bac vert ou noir). Évitez de jeter les résidus dans le bac brun; des graines pourraient ainsi coloniser d'autres territoires.

Nous vous rappelons également que si vous désirez faire l'utilisation de pesticides, un permis d'application temporaire doit être demandé au Service de la planification du territoire et développement durable.

Pour de plus amples informations concernant la berce du Caucase et les pesticides, n'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter le site Internet de la Municipalité.

Calendrier des collectes

Mai 2014

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin 2014

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC

PARTAGEONS LA ROUTE

Dans les prochaines semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulettes ou par tout autre moyen seront de plus en plus présents aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes et motocyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants à l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées pour la circulation à vélo.

Le respect de la signalisation routière par tous les usagers de la route est essentiel pour réduire les risques de collisions entraînant des décès ou des blessures. Qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou piétons, les citoyens doivent donc éviter toute distraction et porter attention à la signalisation lorsqu'ils circulent sur le réseau routier.

POUR LES AUTOMOBILISTES :

- Respecter les limites de vitesse.
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt.
- Céder le passage aux piétons.
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manoeuvre.
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps.

POUR LES PIÉTONS :

- Soyez visibles et prévisibles.
- Utilisez les trottoirs et les traverses piétonnières.
- Marchez dans le sens inverse de la circulation en l'absence de trottoir.

POUR LES CYCLISTES :

- Signalez toujours vos intentions et assurez-vous que le message soit bien perçu avant de modifier votre trajectoire.
- Roulez dans le même sens que la circulation.
- Portez votre casque à vélo.

En tout temps, respectez la signalisation routière!

Source : Saaq

CENTRE DE PLEIN AIR LE SAISONNIER

3E ÉDITION DE LA KERMESSE-BÉNÉFICE DESJARDINS

Le Centre de plein air le Saisonnier tiendra le 7 juin prochain, la 3e édition de sa kermesse-bénéfice Desjardins au profit du Programme Tournesol. Tout le monde est invité à compter de midi à venir s'amuser avec nos animateurs bénévoles dynamiques et à assister à plusieurs prestations extraordinaires.

En grande nouveauté, nous accueillerons en matinée la course du Trail de la Clinique du coureur qui attend plus de 1 000 adeptes de course en sentiers. Ce dernier remettra 5 $ par inscription au Programme Tournesol. Tous les détails à www.lacliniqueducoureur.com/trail.

Au programme cette année : Souper spectacle Normandin avec deux humoristes de l'école nationale de l'humour et artistes de la chanson, zone Proludik, partie professionnelle d'improvisation avec la LNI et la LUI, spectacle canin renommé, spectacle de magie, cantine IGA des Sources et bien d'autres surprises.

Le coût pour y participer est de 12 $ pour la journée + souper spectacle Normandin ou 7 $ pour la journée seulement. Prendre note que tous les participants au Trail ont accès à la journée gratuitement.

Le Programme Tournesol, grâce aux différentes activités de financement offre à des enfants de milieux défavorisés la chance de vivre l'expérience du camp de vacances, qui selon nous, contribue à la socialisation, l'estime de soi et l'autonomie du jeune, en plus de lui offrir la chance de développer des saines habitudes de vie en pratiquant des activités de loisirs stimulantes.

Pour tous les détails sur le **Programme Tournesol** ou sur la **Kermesse-bénéfice Desjardins**, je vous invite à communiquer avec nous ou à visiter le www.lesaisonnier.net.

Au nom des enfants, merci de votre présence lors de cette journée.

Programme Tournesol

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'ÉCRIN

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

Cet été, les jeunes de 12 ans et moins seront invités à venir à la bibliothèque pour s'inscrire au club de lecture d'été 2014 de la Banque TD. Ce club a pour but de promouvoir le goût de la lecture chez les enfants et de maintenir leurs acquis scolaires tout au long de la période estivale.

Surveillez la prochaine Chronique pour les détails.

QUELQUES NOUVEAUTÉS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Central Park : Guillaume Musso
L'elixir d'amour : Eric-Emmanuel Schmitt
Les héritiers du fleuve (tome 3) : Louise Tremblay-D'Essiambre (location 3$)
Qu'attendent les singes? : Yasmina Khadra
Une autre idée du bonheur : Marc Levy

Visitez : mabibliotheque.ca/lac-beauport

SAMEDI 7 JUIN 2014

SOYEZ DE LA 9E ÉDITION DE LA FÊTE DES VOISINS

Villes et villages en santé
La Fête des Voisins

CITOYENS, INVITEZ VOS VOISINS ET INSCRIVEZ VOTRE FÊTE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ !

Si vous n'avez pas encore partagé les joies de la Fête des voisins, lancez-vous le samedi 7 juin prochain ! Il est encore temps d'inscrire votre fête auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Profitez du matériel promotionnel disponible : affiche, ballons et cartons d'invitation sont à votre disposition. Pour inscrire une fête, contactez **Mélanie Morneau, au (418) 849-7141 poste 249** ou à **mmorneau@lacbeauport.net**

SOYEZ ATTENTIFS !

Plusieurs résidents ont prévu organiser une fête dans leur voisinage. Surveillez les affiches près de chez vous ! Vous recevrez peut-être bientôt une invitation de la part de vos voisins. Profitez de l'occasion pour aller vers les autres et faire la fête ! Que cet événement festif soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble !

N'oubliez pas que toutes ces effusions de joie doivent se faire dans le respect des règlements municipaux et… de tous les voisins.

Pour plus de trucs et d'idées : www.fetedesvoisins.qc.ca

LAVAGE-CIRE-PROTECTION ET POLISSAGE HAUTE GAMME
DÉPLACE A DOMICILE
- DÉCONTAMINATION
*POLISSAGE LUSTRE (ANTI-RAYURES)
*SCELLANT CIRE U.V. LONGUE DURÉE
- RETOUCHE
- DÉBOSSAGE SANS PEINTURE
- AQUAPEL
- RESTAURATION PHARES
- CUIR ET VINYL
HORAIRE AU CHOIX 418-806-6503
AUTO
- EXPOSITION ET AUTO DE COLLECTION
- CONSULTANT EN ACHAT USAGÉ
- INSPECTION
- TUNING-AUDIO-ALARME
30 ANS D'EXPÉRIENCE, CERTIFICATION EN ESTHÉTIQUE
PORSCHE 1986
MIATA MX5 1994
MUSTANG GT 1996
PEINTURE D'ORIGINE
3 VOITURES DE MA COLLECTION

Les jardins Cimon
Conception de jardins
jardinscimon.com
Consultations, croquis et plans d'aménagements paysagers
Gestion de projets, supervision de travaux
Intégration au paysage naturel, bandes riveraines
Composition végétale
T: 418 848 7305
Christianecimon@gmail.com

INSCRIPTION ACTIVITÉS DE LOISIR ÉTÉ 2014

PROGRAMMATION DES LOISIRS DISPONIBLE DÈS LE 9 JUIN SUR INTERNET!

INSCRIPTION EN LIGNE ET AU COMPTOIR, DÈS LE 9 JUIN

LA PROGRAMMATION SERA DISPONIBLE EN FORMAT PAPIER DÈS LE 13 JUIN DANS LA CHRONIQUE

LE CLUB NAUTIQUE OUVRE SES PORTES LE 14 JUIN !

Pour inaugurer la saison estivale 2014, une fin de semaine porte ouverte sera organisée le 14 juin. Pour l'occasion, la location d'embarcations nautiques sera gratuite pour souligner l'événement. Musique, animation et plaisir seront au rendez-vous !

GRATUITÉ POUR LES RÉSIDENTS

Nous vous rappelons que depuis 2010, l'accès à la plage du club nautique est gratuit pour les résidents de Lac-Beauport. Les non-résidents devront quant à eux payer des droits d'entrée sur le site (voir tableau).

HORAIRE - *NOUVELLES HEURES D'OPÉRATION !*

Les 14 et 15 juin, le club nautique sera ouvert de **11 h à 19 h**.

Du 21 juin au 1er septembre, le club nautique sera ouvert tous les jours de **11 h à 19 h**.

En cas de mauvais temps, le site sera fermé et un message sera publié sur la page officielle du Club Nautique Lac-Beauport (https://www.facebook.com/ClubNautiqueLacBeauport)

MODALITÉS D'ACCÈS

Les résidents de Lac-Beauport devront simplement présenter une preuve de résidence afin d'avoir accès gratuitement à la plage.

LES COÛTS D'ENTRÉE D'ACCÈS À LA PLAGE SONT LES SUIVANTS :

Accès à la plage-Résidents	Journée	Après 15 h	Pour la saison
Pour tous les résidents	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Accès à la plage non-résidents	Journée	Après 15 h	Pour la saison
Moins de 5 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Étudiant	10 $	5 $	100 $
Adulte	20 $	15 $	200 $
Famille	40 $	30 $	450 $

LOCATION D'EMBARCATIONS :

Type d'embarcation	Location 1 heure
Kayaki & Paddle board	15 $
Canot	10 $
Pédalo	10 $
Kayak	10 $
Kayak double	20 $
Voilier	20 $
Planche à voile	20 $
Autres embarcations	20 $

Location d'un emplacement embarcation (résident seulement) au coût de 100 $.

Une carte de location prépayée sera disponible au coût de 40 $ et donnera droit à 5 cases de 10 $ chacune. (Valide uniquement pour la saison estivale 2014)

MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS

Embarcations non motorisées

Toutes les embarcations sans moteur sont permises, moyennant le coût d'accès au site.

Embarcations à moteur

Pour mettre une embarcation à moteur à l'eau à partir de la descente du club nautique, il faut au préalable communiquer avec la personne responsable, au **418 849-6693, lors de l'ouverture du club, afin de prendre rendez-vous**. Les conditions sont les suivantes :

- être propriétaire riverain ;
- être enregistré à l'Association des résidents riverains de Lac-Beauport ;
- détenir et être en mesure de présenter la vignette de l'Association en tout temps.

Les embarcations munies de moteurs électriques sont considérées comme des embarcations à moteur.

Le St-Dunstan

LOGEMENTS À LOUER

SALLE À MANGER

LES HABITATIONS St-Dunstan Lac-Beauport

25, du Village, Lac-Beauport • **418 316-5525**

JP PROTEAU ET FILS LTÉE

EXCAVATION

19, montée du Cervin
Lac-Beauport

Rés. : 418 849-2416
Cell. : 418 563-1404

Richard Proteau
Propriétaire

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS

Hélène Bergeron
Notaire

580, Grande Allée Est, bureau 440, Québec (Québec) G1R 2K2
Tél. : 418 522-4580 | Téléc. : 418 529-9590 | clcw.ca

19, chemin des Mélèzes, Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
Tél. : 418 849-3182 *(sur rendez-vous seulement)*
helene.bergeron@clcw.ca

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 11 juin prochain dans nos locaux. C'est une bonne occasion de rencontrer nos jeunes, l'équipe de travail et le CA. Si vous êtes dynamique et avez envie de faire une différence pour les jeunes du Lac-Beauport, nous avons deux postes disponibles sur notre conseil d'administration.

Encore une fois cette année, nous participons au projet ***Aventure Jeunesse*** qui aura lieu du 5 au 10 août 2014. À travers ce périple, les jeunes auront la chance de découvrir la région de Bonaventure en Gaspésie. Ils auront l'opportunité de faire du canot-camping, de la randonnée pédestre, de la plongée en apnée et bien d'autres activités. Places limitées.

Nous avons présentement des billets de la maison Tanguay en vente à la maison des jeunes au coût de 10 $. On vous invite à mettre la chance de votre côté.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

www.mdjlecabanon.com ou 418 841-0707

PROJET SWITCH

Encore une fois cet été, grâce à une subvention de la Caisse populaire de Charlesbourg et de la TAPJ (Table d'Action Préventive Jeunesse) la source, la Maison des jeunes met en place le projet d'intervention jeunesse SWITCH.

Le projet d'intervention jeunesse Switch vise à rejoindre les jeunes qui sont plus ou moins laissés à eux-mêmes durant la période estivale et à animer la zone communautaire de façon positive et constructive tout au long de l'été. Il s'agit d'un projet de **prévention et d'animation** dans la zone communautaire.

Les intervenants «Switch» seront reconnaissables par les jeunes et les citoyens en portant les couleurs du projet. Ils ont accès à une trousse d'animation/interventions; ballons de sport, frisbee, aki, dépliants d'organismes aidants, condoms, etc.

Desjardins Caisse populaire de Charlesbourg

Maison des jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport inc

Fort de notre expérience des cinq dernières années, nous souhaitons continuer d'encrer le projet dans la communauté en créant une ambiance saine, positive et dynamique dans la zone communautaire de Lac-Beauport.

DES NOUVELLES DE VOTRE CLUB OPTIMISTE!

Le Club Optimiste Lac-Beauport tient chaque année quelques activités visant à inspirer les jeunes et les aider à réaliser leur plein potentiel.

Au courant de l'année 2013-2014, le Club Optimiste a d'abord tenu sa Disco de l'Halloween pour les jeunes de l'école Montagnac qui a été un franc succès. Des prix de présence ont été remis, qui ont fait le plaisir des jeunes.

Nous tenons ensuite à remercier les citoyens de Lac-Beauport de leur précieuse et généreuse participation à l'activité « Boules de Noël » qui s'est répétée cette année. Cette activité se tenait à la chapelle et a permis à plus de 30 jeunes de famille, plus en difficulté, de recevoir des cadeaux. Merci à tous!

Le 12 juin prochain aura lieu l'appréciation jeunesse. Lors de cette activité, le Club Optimiste, en collaboration avec l'école Montagnac, honorera certains élèves s'étant illustrés au cours de l'année en leur remettant un certificat émérite et un certificat-cadeau. Un élève par classe, préalablement évalué et sélectionné par le professeur, se méritera une récompense. L'activité se tiendra dans les locaux de l'école et les photos de l'événement seront affichées dans les couloirs.

Le Club Optimiste Lac-Beauport est toujours à la recherche de gens bénévoles dynamiques! Si la cause des jeunes vous tient à cœur, que vous avez un peu de temps à donner et que vous aimez vous impliquer, contactez-nous! Toutes commandites sont toujours les bienvenues également avec visibilité et mention. Pour toute information, voici les coordonnées de la présidente Lucie Jobin : 418 563-5309.

Bienvenue à tous!

COMPTABILITÉ

Comptabilité et tenue de livres informatisée. Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : Pierre Canac-Marquis
Téléphone : 418-952-8208

PIERRE CLAVET
Arpenteur-géomètre
Bureau : **849-2657**
Télécopieur : **849-3781**
174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6

LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER PRÊTE À RELEVER LE DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN!

Pour une deuxième année consécutive, la MRC de La Jacques-Cartier ainsi que les six services de sécurité incendie du territoire et la Sûreté du Québec sont fiers de relever à nouveau le Défi têtes rasées[MD] Leucan!

C'est le samedi 7 juin dès 10 h, à la caserne du service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, qu'aura lieu le populaire **Défi têtes rasées[MD] Leucan** présenté par Jean Coutu, une campagne de financement mobilisatrice unique dans la région!

L'an dernier, ce sont plus de 50 héros des casernes, de la Sûreté du Québec et du bureau de la MRC qui s'étaient faits raser en soutien aux enfants atteints de cancer qui ont perdu leurs cheveux à la suite de traitements de chimiothérapie. Ensemble, ils avaient amassé un total de 42 500 $.

L'appel à toute la population de la MRC est donc lancé pour franchir un nouveau cap cette année! Pour contribuer, rendez-vous au www.tetesrasees.com, cliquez sur *Donner* et recherchez *Jacques-Cartier* dans l'onglet nom du participant.

UNE JOURNÉE REMPLIE D'ÉMOTIONS!

Le 7 juin prochain, soyez témoin de beaux moments d'émotion! Seront sur place entre autres les maires coprésidents d'honneur, M. Pierre Dolbec, maire de Sainte- Catherine-de-la-Jacques-Cartier, président et chef de direction de Dolbec International Inc., M. Jean Laliberté, maire de

Fossambault-sur-le-Lac et M. Michel Croteau, maire de Lac-Saint-Joseph. Le comité organisateur composé de membres des services incendie, de la Sûreté du Québec et de la MRC Jacques-Cartier seront également sur place. Soyez-y vous aussi! Animation, plaisir et émotions garantis!

DATE : Le samedi 7 juin 2014

HEURE : 10 h

ENDROIT : Caserne du service incendie de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
4251, route de Fossambault-sur-le-Lac
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G3N 2S5

ON S'ATTACHE À CITÉ JOIE !

Au profit de la Fondation Cité Joie

Lundi 2 juin, dès 17 h 30

Sur la scène du Grand Théâtre de Québec (269, boulevard René-Lévesque Est, Québec G1R 2B3)

Présidence d'honneur : Monsieur Christian Bédard, vice-président, services financiers commerciaux, RBC Banque Royale

Au programme : Cocktail dès 17 h 30, suivi d'un banquet 5 services (par George V traiteur), où le homard sera servi à volonté à partir de 18 h 30.

Coût : 250 $ par billet ou 2 000 $ pour une table de 8 personnes

Information et réservation : Sylvain Deschamps au 418 849-7183, poste 233, ou sdeschamps@citejoie.com

Formulaire et Informations disponibles : www.citejoie.com/fondation/donner/homardises

15 JUIN

TRIATHLON LAC-BEAUPORT

La 21e édition du Triathlon - Duathlon Lac-Beauport se tiendra au club nautique le dimanche 15 juin 2014. Dès 9 h, venez encourager les athlètes qui prendront part aux trois épreuves du triathlon : 1 km de nage, 23 km de vélo et 7,7 km de course à pied. Le Duathlon emprunte le même parcours, sans la natation.

La popularité de cet événement augmente chaque année. L'an dernier, ce sont plus de 500 athlètes venus de tous les coins du Québec et d'ailleurs qui ont participé à cet événement. Afin de maintenir la qualité de l'événement, l'organisation a décidé cette année de limiter le nombre de participants à 350.

Pour informations ou inscriptions : 450 227-3578 ou **info@sportriple.com**
www.sportriple.com

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous avons grandement besoin de bénévoles pour cet événement. Pour informations, veuillez communiquer 418 849-8421

TRI DU ATHLON lac-beauport

TCJC Transport collectif de La Jacques-Cartier

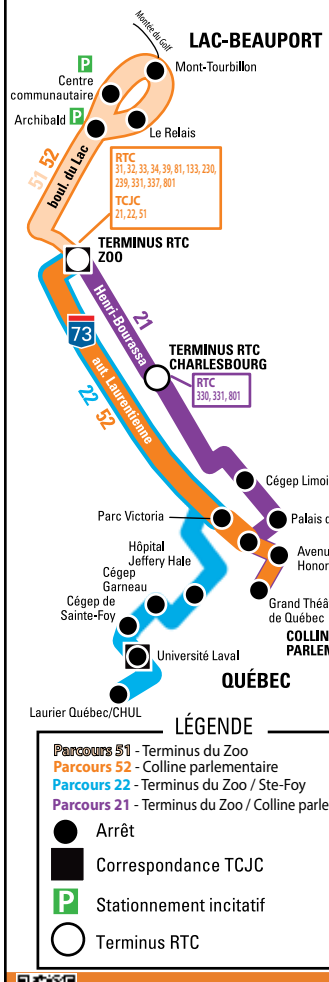

HORAIRE EN VIGUEUR

LAC-BEAUPORT → QUÉBEC

Parcours	51	51	52	21	22
Centre de ski Le Relais	6:40	12:25	7:40	-	-
Ch. du Tour-du-Lac	6:45	12:30	7:45	-	-
P Centre communautaire	6:50	12:35	7:50	-	-
P Chemin du Brûlé *(Archibald)*	6:55	12:38	7:53	-	-
Boul. du Lac *(Galeries du Lac)*	6:58	12:40	-	-	-
Terminus RTC du Zoo	7:10	12:50	-	7:10	7:10
	C 21, 22				
Parc Victoria	-	-	8:15	-	-
Terminus RTC Charlesbourg	-	-	-	7:25	-
Cégep Limoilou	-	-	-	7:35	-
Boul. Jean-Lesage	-	-	-	7:45	-
Boul. Charest / Dorchester	-	-	8:20	7:50	-
Avenue Honoré-Mercier	-	-	8:25	8:00	-
Boul. René-Lévesque	-	-	8:30	8:05	-
Boul. Hamel *(Arrêt RTC Fleur de Lys)*	-	-	-	-	7:20
Chemin Sainte-Foy	-	-	-	-	7:30
Cégep F.X. Garneau	-	-	-	-	7:45
Cégep Sainte-Foy *(Entrée La Margelle)*	-	-	-	-	7:50
Université Laval	-	-	-	-	7:55
Boul. Laurier *(Terminus Laurier Québec)*	-	-	-	-	8:00

QUÉBEC → LAC-BEAUPORT

Parcours	51	51	51	52	21	22
Boul. Laurier *(Arrêt RTC CHUL)*	-	-	-	-	-	16:15
Université Laval	-	-	-	-	-	16:20
Cégep Sainte-Foy	-	-	-	-	-	16:30
Cégep F.X. Garneau	-	-	-	-	-	16:40
Chemin Sainte-Foy	-	-	-	-	-	16:45
Boul. Hamel	-	-	-	-	-	16:55
Boul. René Lévesque	-	-	-	16:50	16:30	-
Avenue Honoré-Mercier	-	-	-	16:53	16:33	-
Boul. Charest / de La Couronne	-	-	-	17:00	16:40	-
Parc Victoria	-	-	-	17:05	-	-
Boul. Jean Lesage	-	-	-	-	16:45	-
Cégep Limoilou	-	-	-	-	16:50	-
Terminus RTC Charlesbourg	-	-	-	-	17:00	-
Terminus RTC du Zoo	13:00	17:20	18:30	-	17:20	17:20
		C 21, 22			C 51	C 51
Boul. du Lac *(Galeries du Lac)*	13:10	-	-	-	-	-
P Chemin du Brûlé *(Archibald)*	13:12	17:40	18:45	17:30	-	-
P Centre communautaire	13:15	17:45	18:50	17:35	-	-
Ch. du Tour-du-Lac	13:20	17:50	18:55	17:40	-	-
Centre de ski Le Relais	13:30	17:55	19:00	17:45	-	-

tcjacquescartier.com | 418.844.2160

Vu d'été
En ondes
dès le 1er juillet
Surveillez notre page Facebook pour connaître les événements visités par notre équipe cet été!

CCAP.Tv
Votre TV locale!
Canaux 01 & 601
www.ccap.tv

En collaboration avec
Desjardins
Caisse populaire de Charlesbourg

JENNIFER MAKAREWICZ / Technicienne certifiée

30, chemin de l'Âtre, Lac-Beauport 418 670-8010

conseil municipal

Louise Brunet, Mairesse

MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
lbrunet@lacbeauport.net

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1

Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2

Vie sociale et démocratique
Affaire juridique
Pacte d'amitié
fbsaillant@lacbeauport.net

Sylvie Chartier,
Conseillère au siège n° 3

Urbanisme
Développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4

Finances et administration
Contrats publics
Ressources humaines
Protection contre l'incendie
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5

Travaux publics
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6

Sport, Loisirs, Culture et Vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaire régulier de la bibliothèque

Lundi	de 19 h à 20 h 30
Mardi	de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Mercredi	de 19 h à 20 h 30
Jeudi	de 13 h à 16 h
Vendredi	Fermée
Samedi	de 10 h à 16 h
Dimanche	de 13 h à 16 h

Horaire estival de la bibliothèque

Lundi	de 19 h à 21 h
Mercredi	de 19 h à 21 h
Jeudi	de 13 h à 15 h
Samedi	de 10 h à 12 h

Bon été et bonne lecture à tous !!!

bibliothequeecrin@lacbeauport.net

séance du conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra
le lundi 2 juin 2014 à 19 h
au chalet des loisirs Desjardins
8, chemin de l'École

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

La mairie sera fermée le lundi 19 mai prochain, en raison du congé de la Journée nationale des patriotes

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : **418 849-7141** • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.ca

Collectes des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 340
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation / évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • **Tél. : 418 849-7141**

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244
Réservation de salle	poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé
Tél. : 418 849-2821 poste 110

police municipale, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 418 841-3911

urgence

Urgence	**9-1-1**
Urgence aqueduc/égout	**418 849-5050**

La Chronique

Suivez-nous sur facebook

PROCHAINE PARUTION : 13 JUIN 2014
DATE DE TOMBÉE : 30 MAI 2014

Gestion éditoriale : Karine Delarosbil
Graphisme : Studio créatif Valérie Garon